



**COMMANDE MINIMUM:** 50,00 \$ NET

**TAXES DE VENTE:** Taxe de vente harmonisée (TVH), taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et / ou taxe provinciale SUPPLÉMENTAIRE, le cas échéant

**CONDITIONS D'EXPÉDITION:** Entrepôts FAB Mississauga, Edmonton ou Port Coquitlam (Vancouver).

**CONDITIONS:** NET 30 JOURS aux comptes approuvés.

**CONDITIONS DE VENTE:** L'acheteur accepte les dispositions suivantes:

- a) "Le vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages-intérêts, ni être réputé en défaut en raison de tout échec ou retard dans l'expédition de tout ou partie de cette commande causé par une guerre, un incendie, une inondation, une grève, un lock-out, un accident, cas de force majeure, ordre ou exigence du gouvernement, interruption ou pénurie de matériel ou d'installations de transport ou autres causes ou circonstances, similaires ou autres, indépendantes de sa volonté".
- b) "Le vendeur peut refuser de livrer en vertu des présentes sauf en espèces si à tout moment la société n'est pas satisfaite du crédit ou de la responsabilité du client".
- / c) Tous les prix sont sujets à changement sans préavis.

**4 GARANTIE:** "Le vendeur garantit lesdits produits contre les défauts d'origine de matériel ou de fabrication pendant (UN AN) à compter de la date d'expédition, comme suit:

- a) Les marchandises sont utilisées, exploitées et entretenues de manière compétente et normale par l'acheteur et conformément aux instructions du vendeur.
- b) La responsabilité du vendeur au titre de la garantie sera limitée au remplacement ou à la réparation de toute marchandise défectueuse, sans frais pour l'acheteur ou, au choix du vendeur, à un remboursement du prix d'achat moins les frais ajustés pour le service rendu par la marchandise défectueuse. .
- c) Toute garantie expresse ou implicite que les marchandises sont adéquates pour un usage particulier est annulée.
- d) En ce qui concerne les marchandises qui ne sont pas de la propre fabrication du vendeur, cette garantie ne s'applique que dans la mesure où le vendeur est en mesure d'exercer une action en responsabilité contre le fabricant de celui-ci.
- e) L'acheteur doit donner un avis écrit au vendeur immédiatement après la découverte de tout défaut et par la suite fera un autre usage des marchandises à ses propres risques.
- f) Le vendeur ne sera pas responsable des dommages indirects résultant de l'installation ou de l'utilisation des marchandises.
- g) Cette garantie remplace toutes les autres garanties, implicites, statutaires ou autres. "

**RÉCLAMATION:** Notre responsabilité cesse lorsque les marchandises sont livrées à la société de transport et que nous en conservons un reçu. Faites votre réclamation auprès des compagnies de transport pour les dommages cachés et apparents, et informez-nous.

**RETOURS:** Les retours seront acceptés dans les conditions suivantes:

- a) Le produit doit être un article standard en stock dans un état revendable de première classe. Les longueurs non standard ne peuvent être retournées pour aucune raison.
- b) Les produits en caoutchouc ne peuvent pas être retournés si la vente a plus de trois mois, en raison d'un manque de contrôle que nous avons sur le stockage conditions et manipulation. (le stockage à proximité de chaleur, de sources d'ozone ou une exposition directe à la lumière ultraviolette a un effet néfaste sur le caoutchouc et ce produit peut présenter un danger s'il est utilisé après un entretien inapproprié).
- c) Des frais de restockage de 20% et des frais prépayés sortants (le cas échéant) seront déduits des crédits émis avec un frais minimum de 50,00 \$.
- d) Aucun retour ne sera accepté sans autorisation préalable et un M.R.A. valide. nombre.
- e) Toutes les marchandises doivent être retournées en port payé.